

Type de réunion

Réunion de collège public

Numéro et titre du premier sujet traité : 12 Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Les associations ou les CEL peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

- Il existe un CEL sur la commune qui fonctionne hors temps scolaire et propose des activités sportives. Il n'y a pas eu d'évaluation pour savoir si ce type de projet a des répercussions dans le comportement scolaire des élèves (et d'ailleurs, quel outil d'évaluation trouver ?)
- Les associations rencontrent les mêmes problèmes que l'Ecole et ont des contacts assez réguliers avec elle: elles n'ont pas sur notre secteur de vocation para-scolaire.
- Une association, même à vocation d'aide scolaire, est moins efficace qu'un réseau d'aide organisé par l'Ecole elle-même.

Doit-on aider les parents à aider leurs enfants ?

- Les programmes ont beaucoup évolué, se sont souvent complexifiés (terminologie-savoirs-exigences) et les parents, même désireux d'aider leurs enfants, peuvent être désorientés et découragés par des contenus qu'ils ne comprennent pas et qui ne correspondent plus à leurs propres apprentissages.
- Un parent d'élève ou un élève lui-même ne sait pas obligatoirement clairement quel est le niveau attendu par l'enseignant.
- Il existe à destination des parents des documents spécifiant les savoirs à acquérir à la fin de chaque cycle mais ils ne sont pas toujours « lisibles ». Un effort de lisibilité est fortement souhaité tant pour les compétences que pour les nouvelles terminologies.
- Toutefois, ces grilles de compétences seront-elles lues par tous les parents ? De plus, elles permettront de faire des constats (acquis / non acquis) mais elles ne répondront pas au problème essentiel : qu'apporter aux élèves pour les faire progresser ?

Que signifie aider son enfant pour un parent ?

- Est-ce réexpliquer les contenus, compléter et prolonger le travail du professeur ?
- Est-ce plutôt s'intéresser à ce que fait son enfant, le renvoyer à ses cours, vérifier son cahier de textes, l'aider à s'organiser dans le temps sans se substituer à l'enseignant ?

L'aide aux élèves doit-elle vraiment passer par les parents ?

- Lorsque l'on veut aider son enfant, ce n'est pas toujours aisé même lorsque l'on est un parent conscient des enjeux de l'école.
- L'on sait très bien, de plus, que tous les parents ne s'occupent pas ainsi, pour des raisons diverses, de la scolarité de leurs enfants.

Dans ces conditions, comment aider les élèves ?

- Il est souhaitable que les élèves soient pris en charge à l'école primaire et au collège, dans le temps scolaire, par des professionnels et par petits groupes.
- Les contraintes de transport empêchent en effet d'envisager des « études » du soir après les cours :

au niveau primaire, une expérience d'aide aux devoirs menée en 2002 avec des parents bénévoles le soir n'a pas été reconduite. Les enfants et les bénévoles étaient trop peu nombreux.

- Il est important que ce mode de prise en charge soit instauré dès l'école primaire, le plus tôt possible afin de ne pas laisser les lacunes s'accumuler.

- Les études existantes qui sont juste une mise au travail assurée par des surveillants ne peuvent répondre à ce manque.

En quoi l'aide doit-elle prioritairement consister ?

- L'on constate que de nombreux savoirs exigés au collège et au lycée ne sont pas ensuite réinvestis dans la vie : à quoi servent donc ces connaissances ?

- Il convient (dès le début de l'école primaire) de favoriser la capacité de l'élève à utiliser les outils plutôt que d'accumuler des connaissances, à acquérir une démarche plutôt que des savoirs :

* apprendre à gérer et à surmonter la difficulté : les élèves ont trop souvent tendance à la refuser.

* rechercher des informations.

* gérer son temps.

* analyser, synthétiser.

* développer son esprit critique.

⇒ Favoriser l'autonomie de l'élève tout en sachant que le facteur motivation est fondamental dans ce processus.

⇒ Valoriser le travail : voir à ce propos le rôle de certains médias qui ne valorisent ni le travail, ni l'école et qui soulignent que la réussite ne passe ni par l'un ni par l'autre.

⇒ Notre Ecole doit-elle continuer à imposer une culture intellectuelle alors qu'il existe aussi une culture de la vie ?

Numéro et titre du deuxième sujet traité : 21 Faut-il redéfinir les métiers de l'Ecole ?

Avant de redéfinir ces métiers, n'est-il pas indispensable de les généraliser à tous les établissements ou de renforcer ceux qui existent déjà ?

- Le collège n'a jamais eu de Conseiller principal d'éducation étant donné sa petite taille. Or, quel que soit le nombre d'élèves, un CPE est un interlocuteur indispensable entre le principal et les élèves. En l'absence de CPE, sa tâche est plus ou moins supportée par l'ensemble de la communauté éducative mais pas de façon satisfaisante et au détriment d'autres services parfois.

- Une infirmière intervient depuis cette année un jour par semaine au collège (l'année dernière, une demi-journée par mois !) C'est mieux. Mais, est-ce suffisant ?

- Les moyens de surveillance ont diminué de cinquante pour cent en deux ans alors que les besoins restent les mêmes : les aides-éducateurs n'ont pas été remplacés.

- Le collège n'a pas non plus d'assistant(e) social(e) scolaire : seuls deux collèges du département, dont le nôtre, sont aussi mal lotis. Le collège travaille étroitement avec l'assistant social de secteur mais ce n'est pas une situation normale.

- Lorsqu'ils existent, les moyens en personnel (surveillance, entretien, cuisine...) sont réduits au strict minimum : l'équilibre est très précaire pour assurer toutes les charges et une seule absence pour maladie par exemple entraîne des difficultés importantes : charge de travail supplémentaire pour l'ensemble du personnel etc...

⇒ Il est indispensable pour l'équipe enseignante d'être secondée par des personnels d'éducation, médicaux et sociaux rattachés à l'établissement en nombre suffisant.

De nouveaux métiers ou de nouvelles activités ne sont-ils pas indispensables ?

- L'outil informatique est très utile mais il n'a pas été prévu de personnel pour assurer la maintenance

d'un parc informatique de plus en plus important. Or, ce métier est devenu indispensable.

- Ce qui manque à l'Ecole, c'est un lieu où les élèves puissent parler avec un professionnel : importance des groupes de paroles dans la construction et l'équilibre de l'adolescent.

Faut-il redéfinir les métiers existants ?

- Les surveillants gagneraient à avoir une formation en psychologie de l'enfant.

- Les salaires des personnels administratifs, techniques et ouvriers doivent être revalorisés.

Faut-il renforcer le pouvoir du chef d'établissement ?

- Non. Cela ne semble pas souhaitable car le principal infléchit une politique d'établissement : en cas d'incompétence du principal, les conséquences pour le collège seront encore plus graves.

- Ceci dit, les compétences du chef d'établissement ont déjà été renforcées depuis juin : il recrute les assistants d'éducation après entretien pour des contrats de trois ans renouvelables.

Que penser de l'avenir des métiers de l'Ecole et plus généralement de l'Ecole ?

- L'ensemble de l'assemblée exprime son scepticisme, voire sa colère quant à l'utilité d'un tel débat : la ruralité, l'investissement en moyens humains et donc financiers dans l'Ecole ne semblent pas être des priorités actuelles.

- D'autre part, si l'Ecole « va mal », c'est que la société va mal. Le problème mérite d'être repensé de façon beaucoup plus générale.